**Procès-verbaux de l’assemblée générale – Mandat 2019-2022**

**PROCÈS-VERBAL**

**de l’assemblée générale**

**du Conseil central du Montréal métropolitain−CSN**

**tenue le 4 décembre 2019,**

**salles Multi,**

**CSN, Montréal**



**L’union dans l’action**

**Comité exécutif Conseil syndical**

Dominique Daigneault, présidente Madeleine Ferland, éducation

Bertrand Guibord, secrétaire général Sophia Alvarez, environnement et dével. durable

Ramatoulaye Diallo, trésorière Carole Yerochewski, immigration et relations intercultur.

Chantal Ide, vice-présidente Martin Renaud, droit au travail

Chantal Morin, condition féminine

Donald Picotte, LGBT+

Jonathan Grenier, jeunes

Jean-François Garneau, CASS

Dominique Daigneault et Bertrand Guibord agissent respectivement comme présidente et secrétaire d’assemblée.

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

1. **Ouverture**

Bonsoir tout le monde,

Plusieurs décès ont été soulignés lors de la minute de silence, mais, permettez-moi tout de même de glisser un mot sur le décès de Marie-Noëlle Tremblay, 41 ans, salariée au conseil central qui, depuis plusieurs années, vivait avec une maladie dégénérative et incurable. Ceux et celles qui l’ont connue se souviendront d’elle comme d’une femme militante, au cœur grand comme la terre, une de ces personnes qui rendent le monde plus beau.

Aussi, il y a 30 ans, Marc Lépine assassinait 14 femmes parce qu’elles étaient des femmes. Cette année, la Ville de Montréal a reconnu le caractère antiféministe de cet attentat, en modifiant le texte du panneau commémoratif de la place du 6 décembre, à la suggestion de deux chercheuses du Réseau québécois en études féministes, Diane Lamoureux et Mélissa Blais. Nous saluons le geste de la Ville de Montréal. Cela aura pris 30 ans avant que l’on admette que le geste posé par le tueur était un attentat antiféministe, même si celui-ci l’avait déclaré en entrant dans les classes et dans une lettre retrouvée après sa mort.

Les luttes pour une réelle égalité entre les hommes et les femmes et entre les femmes entre elles sont loin d’être terminées, comme en témoigne, entre autres, la vague de dénonciations issue du mouvement #moiaussi. Si le temps vous le permet, je vous invite à faire un tour à la place du 6 décembre. Et, évidemment, je vous encourage à poursuivre les nécessaires luttes pour l’égalité de toutes les femmes.

Ce soir, permettez-moi de saluer de façon particulière les délégué-es du SPPEUQAM-CSN. Et j’insiste sur le mot CSN. La CSQ et des membres de l’ancien comité exécutif se sont livrés, à une action de maraudage qui s’est avérée indigne des valeurs que devraient porter et démontrer les organisations syndicales. Des valeurs de solidarité, de démocratie et d’honnêteté. Outre la série de mensonges répandus, des personnes engagées dans ce maraudage frustrées de ne pas avoir réussi à faire signer suffisamment de cartes pour un changement d’allégeance, ont déposé une demande en révocation, bref, si le syndicat n’est pas CSQ, il n’y aura pas de syndicat, ce qui est un geste résolument antisyndical. La demande de révocation a finalement été retirée. La liberté d’association est un principe bien trop important pour qu’on le malmène comme ce fut le cas dans cette tentative de maraudage. Comme je l’ai dit ce matin à l’ouverture du conseil fédéral de la FNEEQ, je vous félicite militantes et militants, pour l’excellent travail de mobilisation. Et je vous remercie de pouvoir vous compter encore parmi nos rangs. Le conseil central pourra encore profiter de votre apport à sa vie militante et démocratique et c’est avec joie que nous continuerons à vous soutenir dans vos luttes ! Bravo !

Je ne reviendrai pas sur toutes les actions auxquelles le conseil central a participé, mais je veux au moins en souligner une, soit la lutte menée par nos camarades d’Olymel de Princeville, qui sont venus manifester devant la Coopérative fédérée à Montréal pour porter un message clair. « Depuis 2005, derrière les excédents de la coop, il y a une part de nos salaires qui ont été amputés de 5,40 $ l’heure d’un coup, comme si nous avions les moyens depuis 15 ans, de vivre avec moins d’argent dans nos poches et de financer les excédents d’une entreprise dont la mission, rappelons-le, n’est pas d’engranger des profits, a souligné Steve Houle, président du Syndicat des employé-es d’Olymel Princeville-CSN. Nous vivons des problèmes d’attraction et de rétention de main‑d’œuvre à Princeville et l’employeur sait très bien comment les régler rapidement. C’est d’ailleurs ce qu’il a accepté dans d’autres usines alors nous attendons une offre qui corrigera enfin nos salaires ». La présidente du conseil central rappelle que nous attendons des actions concrètes de la haute direction de la Coop afin de corriger cette attitude de mauvais citoyen corporatif.

Autre action, le 28 novembre, nous avons participé à une manifestation artistique pour commémorer les 50 ans d’une lutte féministe contre l’ancêtre du règlement P6, le 3926. En 1969, près de 200 femmes ont été arrêtées pour avoir manifester contre le règlement antimanifestation ! Jenny Cartwright, une artiste militante, a organisé une projection non autorisée sur le Monument-National, là où cette action s’était déroulée. On se rappellera que le conseil central a été de toutes les luttes pour l’abolition du règlement P6. Et, je sais que c’est maintenant une vieille nouvelle, mais quand même, ça vaut la peine de se le redire, la Ville de Montréal abolira officiellement le règlement P6 lors de la séance du conseil municipal du mois de décembre. Ça, c’est toute une victoire pour le droit de manifester et une preuve qu’il ne faut jamais lâcher !

Enfin, le 1er décembre, c’est la Journée mondiale de lutte contre le sida et on remercie tout le monde qui a participé à l’activité d’ensachage de condoms qui seront distribués dans les bars du Village. Merci de votre engagement sur tous les fronts !

En terminant, je vous demande de sortir vos agendas et de bloquer une date : le 20 février 2020. Est-ce que quelqu’un sait quel événement se produira cette date-là ? Il nous reste plein de détails à régler et vous en saurez davantage à la rentrée de janvier.

Pour le moment, je vous souhaite une superbe assemblée !

**2. Appel des élu-es**

Bertrand Guibord fait l’appel des membres de l’exécutif et du conseil syndical (voir p.1).

**3. Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie-James**

Bertrand souligne qu’aucun délégué du Nunavik et de la Baie-James n’est avec nous ce soir. Par contre, nous avons une visiteuse en provenance de cette région, madame Gailene Thomas, du Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre de santé Inuulitsivik‒CSN, qui représente près de 700 travailleuses et travailleurs dans les établissements de santé et de services sociaux le long de la côte de la baie d’Hudson.

**4. Lecture et adoption de l’ordre du jour**

**Ordre du jour proposé**

1. Mot de la présidente
2. Appel des élu-es
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie-James
4. Lecture et adoption de l’ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l’assemblée générale du 6 novembre 2019
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Conflits et mobilisations
10. Élections au comité de mobilisation
11. Question de privilège : révision des programmes au collégial
12. Commémoration du 6 décembre 1989

* Présentation du Centre d’éducation et d’action des femmes de Montréal (CÉAF)

1. Présentation des états financiers au 30 juin 2019
2. 100e anniversaire du CCMM‒CSN
3. Divers

**Verre de l’amitié**

**Il est proposé par Sylvie Tremblay**

**appuyé par Daniel McSween**

Que l’on adopte l’ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ**

1. **Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale du 6 novembre 2019**

**Il est proposé par Rachel Demers**

**appuyé par Benoit Bastien**

Que l’on adopte le procès-verbal de l’assemblée générale du 6 novembre 2019, après correction du nom du comité Immigration et relations *interculturelles.*

**ADOPTÉ**

**6. Admission des visiteuses et des visiteurs**

**Il est proposé par Geneviève Lapointe**

**appuyé par Jonathan Grenier**

**Que** l’on admette les visiteuses et les visiteurs.

**ADOPTÉ**

**7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es**

Richard Ledoux, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par Richard Ledoux**

**Appuyé par Catheryne Thifault**

Que l’on accrédite les délégué-essuivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l’UQAM‒CSN | Alain-Guy Côté AGO |
| Syndicat des enseignantes et des enseignants du collège André-Grasset‒CSN | Philippe D’Autray-Tarte AGO  Jean-Philippe Adam AGS |
| Association professionnelle du personnel administratif‒CSN | Louise Archambault AGO |

**ADOPTÉ**

**8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS**

Bertrand Guibord fait la présentation des syndicats à affilier.

**Il est proposé par Chantal Morin**

**Appuyé par Carmelina Santoro**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain−CSN accueille et affilie les syndicats suivants :

* Le Syndicat des travailleuses(eurs) des centres de la petite enfance Montréal et Laval‒CSN, section CPE Clara. Affilié à la FSSS. 45 membres.
* Le Syndicat des travailleurs et travailleuses d’Oasis Animation‒CSN. Affilié à la FNC. 48 membres. Cette syndicalisation est une première dans le domaine du multimédia.
* Syndicat des employées et employés de la Société québécoise du cannabis‒CSN, succursale de Sainte-Foy. Affilié à la FEESP. 16 membres. Ce groupe constitue la 6e succursale de la SQDC qui opte pour la CSN, permettant de briser l’isolement, de discuter de leurs réalités et de partager l’information, augmentant ainsi leur rapport de force face à leur employeur.
* Syndicat des employées et employés de la Société québécoise du cannabis‒CSN, succursale de Saint-Georges. Affilié à la FEESP, 13 membres.
* Syndicat des employé-es de la restauration‒CSN, section 09, Aux Vivres. Affilié à la FC.

**Adopté**

**9. Conflits et mobilisations**

Syndicat des inspecteurs du Réseau de transport métropolitain Exo (SIRTM–CSN) :

Le secrétaire général fait rapport de la victoire importante du Syndicat des inspecteurs de trains‒CSN. « Parmi les gains, notons des augmentations salariales qui feront grimper les salaires de 26,50 $ l’heure au moment de la signature de la convention à 33,88 $ en 2023, en plus d’un montant forfaitaire pour les années 2018 et 2019. Ce forfaitaire représente plus de 15 000 $ pour plusieurs inspecteurs. En plus des augmentations salariales, de la reconnaissance de leur statut et de plusieurs autres améliorations des conditions de travail des inspectrices et inspecteurs, l’entente prévoit une augmentation du nombre de postes à temps complet, soit de 29 à 55 postes, ce qui permettra aux inspecteurs d’offrir un meilleur service à la population usagère du réseau. » Certains travailleurs auront trois semaines de vacances dès l’année prochaine en raison de la reconnaissance de leur expérience.

Syndicat des employé-es d’Olymel Princeville‒CSN :

La présidente parle de la mobilisation en cours au Syndicat des employé-es d’Olymel Princeville‒CSN.

CPE :

Luc Brisebois fait le suivi de la campagne dans les CPE. Le prochain CPE qui sera visité dans la tournée visant à contester les coupes de congés et d’assurance se trouve à Pointe-Saint-Charles.

**Il est proposé par Claudine Léveillé**

**Appuyé par Sophia Alvarez**

De recevoir le rapport.

**Adopté**

**10. Élections**

La présidente demande si des personnes sont intéressées aux postes réservés à la FP, à la FNC et à la FC au sein du comité de mobilisation. Puisque personne ne se manifeste, l’élection est reportée à une assemblée générale subséquente.

**11. Question de privilège : révision des programmes au collégial**

L’assemblée accueille Maxime Blanchet, professeur de bureautique au cégep de Rosemont et Virginie L’Héraut, militante à la FNEEQ, qui viennent parler de la campagne sur les révisions de programme collégiaux.

**Proposition**

**Attendu** l’intention du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES) de fermer les programmes collégiaux de *Bureautique*, de *Comptabilité et gestion* et de *Gestion de commerces*;

**Attendu** la nécessité que les mécanismes de révision de programmes au niveau collégial soient rigoureux et transparents et qu’ils tiennent davantage compte de l’expertise du personnel enseignant;

**Attendu** l’importance cruciale d’une formation collégiale accessible, gratuite, émancipatrice et de qualité sur tout le territoire du Québec;

**Attendu** la nécessité d’offrir une formation collégiale pertinente et qualifiante pour les étudiantes, les étudiants et l’ensemble de la société québécoise;

**Attendu** l’importance de maintenir le caractère national des programmes collégiaux et la cohérence du réseau collégial;

**Attendu**les réponses données par le MEES et la fermeture qu’il a démontrée face aux demandes portées par la FNEEQ lors de la rencontre du Comité national des programmes d’études professionnelles et techniques du 25 octobre 2019;

**Il est proposé par Jean-François Gagnon**

**Appuyé par Isabelle Larrivée**

**Que le Conseil central du Montréal métropolitain‒CSN (CCMM‒CSN)** appuie le plan d’action de la FNEEQ *Révision des programmes. L’expertise enseignante au cœur des programmes* et invite ses syndicats affiliés à en faire autant;

**Que le CCMM‒CSN** dénonce la fermeture annoncée des programmes de *Bureautique*, *Comptabilité et gestion* et *Gestion de commerces*;

**Que le CCMM‒CSN** demande un moratoire sur la fermeture de ces programmes;

**Que le CCMM‒CSN** demande une étude sérieuse et transparente de la révision de ces programmes qui implique plus largement le personnel enseignant ainsi que tous les milieux de travail concernés;

**Que le CCMM‒CSN** demande un moratoire sur toutes les nouvelles révisions de programme jusqu’à ce que les processus aient été revus de sorte à assurer une consultation réelle et transparente des disciplines concernées;

**Que le CCMM‒CSN** demande la remise sur pied de coordinations nationales de programme et de discipline;

**Que le CCMM‒CSN** invite ses syndicats affiliés à participer aux actions organisées dans le cadre du plan d’action, notamment la manifestation du 12 décembre 2019 et l’envoi de courriels à la personne responsable des programme collégiaux au MEES.

**ADOPTÉ**

**12. Commémoration du 6 décembre 1989**

Présentation du Centre d’éducation et d’action des femmes de Montréal (CÉAF)

La trésorière, Rama Diallo, responsable de la condition féminine, présente madame Christine Drolet, intervenante au Centre d’éducation et d’action des femmes de Montréal, ainsi que mesdames Béatrice Mercier et Pascale Thérien, respectivement stagiaire et militante au CÉAF. Celles-ci nous présentent la campagne du CÉAF contre le harcèlement de rue, dans le cadre des 12 jours d’action contre la violence envers les femmes.

**Il est proposé par Sylvie Tremblay**

**Appuyé par Chantal Morin**

De recevoir le rapport.

**ADOPTÉ**

**13. Présentation des états financiers au 30 juin 2019/Rapport du comité de surveillance**

La trésorière du conseil central, Ramatoulaye Diallo, invite le comité de surveillance à se joindre à elle pour la présentation des états financiers. Après avoir présenté les états financiers au 30 juin 2019, Alain-Guy Côté, membre du comité de surveillance, fait la lecture du rapport du comité.

**Il est proposé par Olivier Aubry**

**Appuyé par Mathieu Lafontaine**

De recevoir le rapport du comité de surveillance sur les finances, lequel recommande l’adoption des états financiers au 30 juin 2019.

**Adopté**

En terminant, la trésorière Rama Diallo remercie les membres du comité de surveillance et souligne leur bon travail.

1. **100e anniversaire du CCMM‒CSN**

Bertrand Guibord, secrétaire général, invite les délégué-es à réserver la date du 20 février 2020 à leur agenda pour la célébration du 100e anniversaire du conseil central, qui servira d’événement de lancement aux célébrations du centenaire.

Le projet de livre avance bien, nous avons parlé à l’éditeur aujourd’hui. Le livre devrait paraître autour du 1er mai 2020.

1. **Divers**

* 36e édition de la campagne de l’Accueil Bonneau *C’est Noël pour tout le monde.*
* Avis d’élection : Il y aura une élection pour des délégué-es substituts du conseil central au conseil confédéral lors de la prochaine assemblée générale.
* Cartes postales du Collectif pour un Québec sans pauvreté.
* Il est rappelé que le Marathon d’écriture d’Amnistie internationale se poursuit jusqu’au 31 janvier 2020.
* Martin Renaud invite les délégué-es à envoyer un courriel, à écrire une lettre au ministre du Travail, ou à appeler notre député‑e provincial dans le cadre de la campagne 5-10-15. Il y aura également une journée d’ateliers ce samedi 7 décembre, de 12 h 30 à 15 h 30 sur le salaire minimum à 15 $ l’heure, en lien avec l’immigration. La journée est organisée par le Centre des travailleuses et travailleurs immigrants et aura lieu à la CSN.
* Jonathan Grenier invite les délégué-es à participer au 5 à 7 du comité jeunes qui aura lieu le 16 janvier. Les personnes de plus de 35 ans sont bienvenues si elles sont accompagnées d’un jeune de leur syndicat.
* Bertrand rappelle que tout le monde est invité à rester à la fin de l’AG pour le verre de l’amitié.
* Le trophée est remis à l’équipe championne d’ensachage de condoms 2019.
* La présidente, au nom du conseil central, souhaite de Joyeuses Fêtes à toutes et à tous.

**Levée de l’assemblée**

**Il est proposé par Chantal Morin**

**Appuyé par Marie-Thérèse Charron**

De lever l’assemblée.

**Adopté**

La réunion est levée à 21 h 17.

Dominique Daigneault Bertrand Guibord

Présidente Secrétaire général

*Nombre de délégué-es à l’assemblée :* 43

*Femmes : 19*

*Hommes : 24*

*Officiel-les : 40*

*Substituts : 3*